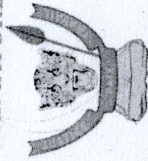


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 253/2024

A LA SOCIETE GAZEBO INDUSTRIELS LIMITED.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/FT/DIF/DAP/SNCC/2023, conclu avec la SNCC SA, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions quarante-trois mille neuf cent vingt (USD 3 043 920) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains-vingt-un mille trois cent sept (USD 21 307), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 03/12/2024.

Directeur Administratif et Financier

P.O.
Baferuf.



Me. Clément Mbatia
Directeur Général